



LE DEVOIR



Le samedi 16 octobre 1971, environ 3000 manifestants arborant les couleurs des patriotes de 1837-1838, dont Michel Chartrand et M^r Robert Lemieux sur notre photo, manifestent dans les rues de Montréal afin de souligner le premier anniversaire de l'imposition de la Loi des mesures de guerre. Lemieux et Chartrand ont été au nombre des gens arrêtés à qui on fera subir un procès, du 1^{er} février au 12 février 1971, pour leurs opinions politiques.

Robert Lemieux (1941-2008)

L'avocat du FLQ s'éteint

BRIAN MYLES

L'avocat et militant indépendantiste Robert Lemieux, un ardent défenseur des membres du Front de libération du Québec (FLQ), s'est éteint durant son sommeil à son domicile de Sept-Îles, dans la nuit de dimanche à hier.

M. Lemieux, 66 ans, a été retrouvé hier matin par sa conjointe, Johanne, inerte sur un sofa. Il s'était rendu récemment à l'hôpital en se plaignant de maux de tête et de problèmes de vision. Selon les premières constatations des policiers

de la Sûreté du Québec (SQ), appelés sur les lieux en matinée, il s'agit d'une mort naturelle qui prive le Québec d'un deuxième pilier des droits civiques, deux mois après le décès de l'ex-juge en chef de la Cour suprême, Antonio Lamer.

C'est une curieuse coïncidence qu'il soit décédé le jour de l'anniversaire de naissance de Martin Luther King. C'était lui aussi un défenseur des libertés publiques au premier degré, fait remarquer l'ex-felquist Paul Rose. Toute sa vie, Me Lemieux a gardé des contacts avec ses anciens clients du FLQ

qu'il a entraînés dans de véritables procès politiques dans les années 70. «Il a fait ces procès en respectant les convictions des gens, et non pas en leur faisant nier leurs gestes», explique Paul Rose. Il avait beaucoup de respect pour l'engagement politique, social et culturel des accusés qu'il défendait.

Dans la tourmente d'octobre 70

Reçu au Barreau en 1966, Robert Félix Lemieux était promu à une brillante et lucrative carrière d'avocat au terme de ses études parmi

les «Anglais» à l'université McGill. Parfaitement bilingue, il décroche un poste au sein du cabinet O'Brien, Haume, Hall, Nolan, Saunders et Smythe. En 1966, les Vallières, Gagnon et Larue-Langlois d'un certain Québec en ébullition sociale et politique le détournent irrémédiablement de la pratique conventionnelle du droit. Le Comité d'aide au groupe Vallières-Gagnon, fondé par Jacques Larue-Langlois, cherche de l'aide. Pierre Vallières et Charles Gagnon, les deux principaux

VOIR PAGE A 8: LEMIEUX

Il faut rester à Kandahar, dit le rapport Manley

Le groupe de travail propose de poursuivre la mission jusqu'en 2011

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Canada doit rester à Kandahar après février 2009 et continuer à former l'armée afghane et la police locale, sans quoi le pays retournera aux mains des talibans et des terroristes d'al-Qaïda. Cette conclusion sera au cœur du rapport du groupe de travail sur l'Afghanistan remis aujourd'hui au gouvernement Harper.

Selon des sources qui ont été en contact avec les cinq membres du comité présidé par l'ancien ministre libéral John Manley, le rapport recommandera de poursuivre la mission dans sa forme actuelle, probablement jusqu'en 2011.

Le groupe de travail précisera qu'il faut diminuer la fréquence des combats et mettre l'accent sur l'entraînement de l'armée et de la police afghane, ce qui permettrait au Canada de se retirer de la région instable de Kandahar lorsque les Afghans seront assez autonomes pour prendre la relève. Mais puisque

ce virage a déjà été entrepris par les Forces canadiennes il y a un an, cette recommandation revient à accrédi-ter la poursuite de la mission actuelle.

Le premier ministre Stephen Harper devrait recevoir avec joie cette principale conclusion, puisque son gouvernement a déjà pris position en faveur de la poursuite de la mission afghane jusqu'en 2011. C'est toutefois un vote aux Communes qui tranchera le débat ce printemps.

C'est un vote aux Communes ce printemps qui tranchera le débat sur la mission afghane

Par contre, les partis d'opposition devraient mal digérer la principale recommandation du rapport Manley. Le NPD veut mettre fin à la mission afghane dès maintenant, alors que le Bloc québécois et le Parti libéral du Canada souhaitent la fin des combats en 2009 et le départ des troupes de Kandahar.

Les sources consultées par Le Devoir indiquent que les membres du groupe de travail ont

VOIR PAGE A 8: MANLEY



Vigile contre le bouclage de Gaza, hier, à Ramallah.

GAZA
Devant l'indignation internationale, Israël allège son blocus

À lire en page B 5

INDEX

04	04
05	05
06	06
07	07
08	08
09	09
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

Les anti-Bougon

Le Québec s'émeut du drame scénarisé des Lavigueur

Radio-Canada poursuit ce soir la diffusion de la minisérie *Les Lavigueur*, succès de la saison. La «vraie histoire» de cette tendre famille ouvrière déchiquetée par les médias bouleverse tout le Québec toujours prêt à faire couler des rivières de larmes quand point «le pseudo réalisme de l'émotion vécue». L'écran cathodique comme écran cathartique? Moteur...

STÉPHANE BAILLARGEON

Les Lavigueur sont redevus millionnaires, mais en cote d'écoute cette fois. L'annonce de la minisérie sur l'aventure extraordinaire de cette famille «ben ordinaire» (dixit le père) a rameuté 1,9 million de téléspectateurs il y a deux semaines, et le deuxième épisode presque autant de monde, soit les meilleurs résultats de Radio-Canada depuis des années dans un créneau hyperconcurrentiel.

VOIR PAGE A 8: LAVIGUEUR



Photo de famille des Lavigueur de la série de Radio-Canada.

Dégringolade boursière en dépit du plan Bush

Le TSX a plongé de 605 points

FRANÇOIS DESJARDINS

La Bourse de Toronto n'a pu faire autrement que de suivre le courant. À l'instar des places boursières du monde entier, qui ont signé un recul généralisé devant les craintes de récession en sol américain, le TSX a plongé de 605 points hier pour subir sa plus forte chute depuis février 2001. De Tokyo à Paris en passant par Londres et Shanghai, les cotes ont défilé en rouge.

Cette baisse mondiale, en l'absence de Wall Street dont l'activité était arrêtée pour le congé Martin Luther King, est survenue 72 heures après que le président américain, George W. Bush, eut souhaité un stimulant rapide pour l'économie chancelante des États-Unis. Pour les Bourses européennes et asiatiques, il s'agissait hier de la première séance depuis ce vœu de M. Bush.

À Toronto, qui a perdu 4,8 % hier et 13 % depuis le début de l'année, des dizaines de compagnies ont vu leur action toucher son plus bas niveau en un an, notamment

les Banques TD et Royale, la Banque de Montréal et la CIBC, Rona, la société minière, le câblodistributeur Cogeco et l'assureur Manuvie.

L'indice composé TSX a terminé la séance à 12 132,13 points, une culbute à la fin de laquelle 90 milliards de valeur boursière se sont volatilisés. Depuis octobre 2007, lorsque le TSX a inscrit un record d'altitude, la dégringolade cumulative se chiffre à 17 %.

Ailleurs dans le monde, l'indice parisien CAC-40 a perdu 7 %, tout comme le DAX allemand. L'indice composé de Shanghai a reculé de 5 % et la Bourse de Bombay a laissé filer 7 %.

Dans une note envoyée à ses clients, la firme Merrill Lynch a utilisé le titre «Marché baissier: passer de l'affût à l'avertissement». Celle-ci, qui parle de l'«émergence d'une récession américaine», croit que le TSX terminera l'année 2008 autour de 11 300 points (pour un recul total de 16 %), et que son creux de l'année se situera sous

VOIR PAGE A 8: BOURSES

HOMIER-ROY 5h30

Aujourd'hui: rencontres avec Bernard Landry, Clémence Desrochers, Marie Laberge et Corneille.
Réalisation: Nadia Pelillon



95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

LES ACTUALITÉS

BFI dépose une autre demande d'urgence pour son site d'enfouissement de Lachenaie

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR

La société BFI Usine de triage Lachenaie vient de demander à Québec de lui accorder par décret d'urgence, sans examen public et en marge de l'audience publique qui démarre vendredi, une prolongation des activités de son site d'enfouissement.

Cette demande a été confirmée hier au *Devoir* par Philippe Cannon, l'attaché de presse de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp. Ce dernier n'a pas voulu dévoiler le contenu de la demande de BFI Lachenaie qui «est présentement à l'étude», a-t-il dit.

BFI Lachenaie a demandé à Québec d'augmenter sa capacité d'enfouissement de 22,5 millions de tonnes, ce qui prolongerait sa vie utile de 17 ans au taux de 1,3 million de tonnes par année. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) doit remettre son rapport sur ce projet au début de mai, soit environ trois semaines après la fermeture du site en vertu de ses permis actuels.

Mais, rééditant le coup de 2003, BFI a introduit une demande d'urgence, qui échappe à tout débat public, alors que débute l'audience sur son projet principal.

En avril 2004, l'ex-ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, autorisait BFI Lachenaie à enfouir 1,3 million de tonnes pendant

cinq ans: c'est cette autorisation qui vient à terme en avril. Le BAPE avait alors qualifié «d'inacceptable» la demande de BFI pour une capacité d'enfouissement de plus de 20 millions de tonnes.

Mais avant d'obtenir cinq autres années en 2004, BFI avait réclamé et obtenu de Québec — par décret d'urgence et en marge du débat public sur sa demande principale — une année supplémentaire d'enfouissement. BFI avait même obtenu une autorisation pour 1,3 million de tonnes supplémentaires, alors que sa demande d'urgence portait sur un ajout de 970 000 tonnes. Personne n'a jamais expliqué ce cadeau de 33 %.

Pour Karel Ménard, du Front commun québécois pour une ges-

tion écologique des déchets (FC-QGED), «BFI se moque du ministre et du public une autre fois, certain du résultat de sa pseudo-urgence. BFI savait il y a un an que ses autorisations se terminaient en avril 2008. Il aurait pu déposer sa demande principale dès ce moment-là, au lieu de le faire l'automne dernier, ce qui lui permet maintenant d'invoquer l'urgence à trois mois de la fermeture. Son projet était déjà prêt, car c'est le même qui a été déposé au BAPE en 2004 et jugé inacceptable. C'est le ministre lui-même qui le confirme puisqu'il invoque que c'est le même projet pour ne pas l'avoir soumis pour avis aux autres ministères».


Le Devoir

EN BREF

Non
aux hausses
unilatérales

Des étudiants membres de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal ont de nouveau interpellé la direction de l'établissement hier, lui enjoignant d'attendre la politique gouvernementale destinée à encadrer les frais afférents avant de statuer sur quelque hausse que ce soit. Accompagnés du président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jean-Patrick Brady, ils ont du même coup demandé à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, de déposer dès que possible la dite politique. En attendant, celle-ci

devrait imposer un «moratoire» aux institutions, selon les représentants étudiants. Le comité exécutif de l'Université de Montréal a adopté la semaine dernière des augmentations des frais afférents de l'ordre de 280 \$ par année pour des étudiants à temps complet, qui peuvent même atteindre 560 \$ par année pour les étudiants des cycles supérieurs qui rédigent leur thèse. L'Université a par ailleurs voté un mécanisme d'indexation automatique des frais afférents. Or, la ministre de l'Éducation a expliqué au *Devoir* la semaine dernière que la direction de l'Université avait peut-être procédé un peu trop rapidement, d'autant plus que la politique gouvernementale attendue pourrait invalider les hausses déjà adoptées. — *Le Devoir*



Et vous, quel sera
votre horizon-retraite?

Venez y voir de plus près
horizon.bnc.ca

1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281)



**BANQUE
NATIONALE**

ACTUALITÉS

Étude comparative entre les systèmes de santé canadien et européens

«On n'en a pas pour notre argent»

Le Canada investit davantage en santé que les pays de l'Union européenne, mais les services y sont moins bons



Michel David

Les zélotes

Si le gouvernement péquiste n'avait pas décidé d'utiliser les garderies comme instrument de francisation, c'est simplement qu'il n'y avait pas pensé, a déclaré Pauline Marois à une collègue de La Presse canadienne. «C'est quelque chose que l'on devrait pouvoir discuter et aborder», a cependant ajouté le chef du PQ. Soit, discutons-en.

Le porte-parole péquiste en ce qui concerne la Charte de la langue française, Pierre Curzi, estime que, dans la mesure où des places sont disponibles, la même règle devrait s'appliquer dans les Centres de la petite enfance (CPE) et dans les écoles. Les immigrants devraient donc avoir l'obligation d'envoyer leurs enfants dans un CPE français.

Son collègue responsable du dossier de la famille, Stéphane Bergeron, est du même avis: «S'il n'y a pas de contravention à la lettre même [de la loi 101], on ne peut pas tolérer qu'il y ait contrevention à l'esprit.»

Craignant que ces propos n'aient un effet négatif, le PQ s'est empressé de publier un communiqué de presse pour expliquer qu'il ne s'agissait pas d'une priorité. Tant mieux, mais il aurait été nettement préférable que cette idée soit écartée d'emblée.

Les sondages indiquent que le PQ a tiré profit de son virage identitaire. Une partie de sa clientèle perdue à l'ADQ est rentrée au bercail, mais il ne faudrait pas sauter par-dessus le cheval. Si les électeurs francophones semblent apprécier cette nouvelle vigilance, les zélotes suscitent généralement la méfiance.

Il ne faut pas mélanger les pommes et les oranges. La création des CPE n'était pas une mesure qui s'inscrivait dans le cadre d'une politique d'éducation, mais bien d'une politique familiale. La finalité n'est pas du tout la même. La question doit être considérée d'abord et avant tout sous l'angle de la famille.

Un enfant entre souvent à la garderie âgé d'à peine quelques mois. Pour la mère, il s'agit généralement d'un moment douloureux. Elle se sent coupable et s'inquiète de la façon dont il sera traité. Le moins que l'on puisse faire est de la laisser choisir l'endroit qui la sécurise le plus.

Il y a également une question de proximité. À entendre les porte-parole gouvernementaux, le réseau des CPE est presque achevé. Pour bien des parents, la recherche d'une garderie n'en demeure pas moins un casse-tête. La logistique familiale est déjà suffisamment compliquée sans qu'il soit besoin d'ajouter à la difficulté.

Qu'en serait-il des garderies familiales affiliées au réseau des CPE, qui sont très prisées dans certaines communautés culturelles? Devrait-on interdire à une femme d'origine italienne ou sud-américaine d'exploiter une garderie en italien ou en espagnol?

Faudrait-il diviser le territoire en districts de garde? Prévoir un système de transport? La règle serait-elle étendue aux garderies privées non subventionnées, dont la fréquentation donne néanmoins droit à un crédit d'impôt?

Si la règle doit être la même qu'à l'école, faut-il comprendre que la garderie deviendrait obligatoire? Sinon, comment tolérer l'existence de deux classes de bambins: ceux qui auraient droit aux bienfaits de la francisation et ceux qui en seraient privés?

Devant les inconvénients, les avantages apparaissent loin d'être évidents. Dès l'âge de cinq ans, les enfants vont se retrouver dans une maternelle française. Par la suite, ils feront les six années du primaire et les cinq années du secondaire en français. Les forcer à fréquenter un CPE français ferait-il une si grande différence? D'ailleurs, bon nombre d'immigrants y envoient déjà leurs enfants, sachant que le passage à l'école en sera facilité.

La loi 101 visait à corriger une situation facilement observable, soit l'anglicisation massive des immigrants par le réseau scolaire anglophone. Or, rien ne démontre que la fréquentation d'une garderie non francophone devienne plus tard un obstacle à leur francisation. L'abolition du libre choix ne serait qu'une vexation inutile.

Si le PQ tient à élargir le champ d'application de la Charte de la langue française, il devrait plutôt regarder du côté des cégeps. La proportion de jeunes allophones qui passent au secteur collégial anglais après avoir fait leurs études primaires et secondaires en français demeure considérable.

Sur le plan de l'insertion dans un réseau social, le cégep est certainement plus déterminant que la garderie. Un étudiant qui apprend son métier en anglais, avec une terminologie anglaise, sera plus enclin à rechercher un emploi dans une entreprise où il pourra l'exercer dans cette langue.

Le débat n'est pas nouveau au PQ. Au congrès de mai 2000, Lucien Bouchard avait convaincu les délégués de maintenir le *status quo* en échange de la convocation d'États généraux sur la langue. En août 2001, le rapport de la commission présidée par Gérard Larose avait déconseillé d'étendre les dispositions de loi 101 au niveau collégial, craignant une dérive idéologique.

Le débat avait repris au congrès de juin 2005, mais, au moment où la popularité de la souveraineté laissait espérer la tenue d'un référendum à brève échéance, plusieurs estimaient le moment mal choisi pour proposer une mesure aussi controversée. La contestation larvée du leadership de Bernard Landry avait également eu pour effet de polluer le débat.

Ces obstacles ont aujourd'hui disparu. Le référendum a été renvoyé aux calendes grecques et Mme Marois est bien en selle. Qui plus est, contrairement au projet de citoyenneté québécoise qu'elle a présenté l'automne dernier, l'obligation de fréquenter le cégep français ne contreviendrait à aucune charte des droits. Le débat serait certainement orageux, mais il aurait au moins l'avantage de laisser les poupons en paix.

mdavid@ledevoir.com



ARCHIVES REUTERS

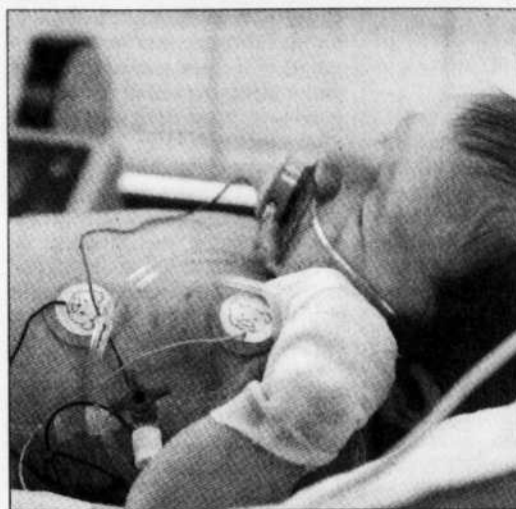
L'adage veut que celui qui se compare se console. Or le plus récent rapport comparatif en matière de santé est loin de montrer le meilleur profil du Canada. À la lumière de ces données, force est en effet de croire que notre réseau public universel laisse encore trop de patients en plan.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Le jeu des comparaisons ne sourit guère au Canada quand il doit se mesurer aux pays de l'Union européenne (UE) en matière de santé. Globalement, le bon élève se classe parmi les cancrans, ne faisant guère mieux sinon pire que les petits pays de l'Est européen, avec une 23^e place sur 30. Pire, il occupe la queue du peloton dans deux des grandes catégories examinées par le groupe européen Health Consumer Powerhouse (HCP) et son pendant canadien, le Frontier Centre for Public Policy (FCPP), basé à Winnipeg.

Pour le président du *think tank* canadien, Peter Holle, la contre-performance du Canada dans ce premier bulletin conjoint est moins une surprise qu'un électrochoc. «Si l'on tient compte des montants investis en santé, le Canada arrive en peloton de tête. Mais quand on examine l'impact réel de ces montants sur notre système de santé, c'est la dégringolade. Manifestement, on n'en a pas pour notre argent.» En fait, les résultats obtenus pour chaque dollar investi placent le Canada au dernier rang, derrière les 27 pays membres de l'UE, la Suisse et la Norvège.

Cette 30^e place lui revient également d'office en ce qui a trait aux délais d'attente. Sujet chaud s'il en est, le temps d'attente au Canada est jugé exécrable par les deux organismes. Ceux-ci notent des faiblesses importantes sur plusieurs fronts, dont l'accès difficile à un médecin spécialiste ou encore le recours tardif à des opérations chirurgicales orthopédiques, à des traitements contre le cancer ou à des technologies



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

comme l'imagerie par résonance magnétique.

Sur le plan de la transparence, le système canadien a aussi plusieurs leçons à tirer de l'Europe, jugent ces deux groupes citoyens. En fait, seules la Lettonie et la Pologne font pire. «Je pense que le Canada aurait avantage à mieux outiller ses patients et à mieux les protéger», a répété hier le président du HCP, Johan Hjertqvist. Ce dernier se désole notamment de voir que les Canadiens n'ont toujours pas accès à une seconde opinion, qu'aucune loi ne protège leurs droits et que leur dossier est encore prisonnier des établissements qui tardent à adopter le dossier électronique.

Le Canada fait à peine mieux sur le plan des médicaments. Dans cette catégorie, seules la Lituanie, la Lettonie et la Bulgarie présentent un tableau plus noir. Il se rattrape toutefois avec la générosité de sa couverture publique qui lui vaut une 13^e place mi-figue, mi-raisin. Ce résultat a d'ailleurs beaucoup étonné Johan Hjertqvist, qui espérait bien plus. «Le Canada est reconnu pour l'excellence de sa couverture universelle et,

pourtant, il n'a pas pris la tête de cette catégorie en raison principalement de deux lacunes», soit l'absence de couverture pour les soins dentaires et la vaccination inégale des enfants contre des maladies comme le tétanos ou la polio.

De patients passifs à consommateurs avisés

Ce portrait très sombre n'arrive toutefois pas à éclipser l'étonnante performance du réseau canadien en matière d'indicateurs de santé. Ici, les taux de survie après un cancer sont excellents et le nombre d'années potentielles de vie perdues très réduit, ce qui nous vaut une 4^e place qui fait l'envie de plusieurs pays, même parmi ceux qui se classent parmi les meilleurs.

N'est-ce pas là tout ce qui importe, au bout du compte? Pas si sûr, répond Johan Hjertqvist. «Il ne s'agit pas seulement de savoir combien de temps vous pouvez espérer vivre, mais dans quelles conditions. Si vous devez attendre des mois pour une chirurgie, si vous n'avez pas accès aux médicaments les plus récents, votre qualité de vie n'est pas aussi bonne, et il faut en tenir compte.»

Dans leurs conclusions, les deux organismes estiment d'ailleurs que le temps est venu pour un changement de paradigme au Canada. Quitte même à revoir les modalités de son monopole public, lance Peter Holle, qui se fait le partisan d'un assouplissement des règles existantes. Son but: arriver à intégrer des composantes propres aux marchés concurrentiels de manière à ce que les patients ne soient plus traités comme des éléments passifs, mais comme des consommateurs avisés.

C'est aussi l'opinion du Belge Johan Hjertqvist. «Nous remarquons que les modèles pluralistes "performant" mieux. A mon sens, il est clair que le Canada aurait avantage à s'inspirer du modèle bismarckien qui repose sur une ouverture des marchés à la concurrence. À ce titre, l'exemple à suivre est certainement la Suède où c'est l'État qui achète tous les soins, mais qui les négocie auprès de différents fournisseurs, publics comme privés.»

Le Devoir

Évolution de la situation linguistique au Québec

L'OQLF tarde à remettre son rapport quinquennal

ROBERT DUTRISAC

Québec — C'est avec plusieurs mois de retard que l'Office québécois de la langue française (OQLF) rendra public son rapport quinquennal sur l'évolution de la situation linguistique au Québec.

En outre, la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, a entre les mains depuis la fin décembre l'étude du chercheur Marc Termote sur les perspectives démolinguistiques du Québec, une étude qui ne sera dévoilée qu'au moment de la publication du rapport quinquennal, à la fin mars. Cette étude devrait constater le déclin de la présence des francophones sur l'île de Montréal et leur mise en minorité à moyen terme.

En vertu de la Loi modifiant la Charte de langue française, sanctionnée en juin 2002 sous le gouvernement péquiste, l'OQLF avait l'obligation de fournir à la ministre un rapport sur la situation linguistique au Québec au moins tous les cinq ans. C'est avec presque un an de retard que l'OQLF s'exécutera à la fin de son année financière, soit le 31 mars.

Le porte-parole de l'OQLF, Gerald Paquette, a expliqué que, pour rédiger son rapport, l'organisme a dû attendre les résultats d'études commandées à plusieurs chercheurs, dont M. Termote. L'OQLF a commandé douze études sur la situation linguistique, dont la moitié n'ont pas encore été publiées. Elles le seront en même temps que le rapport, a précisé M. Paquette.

La plupart de ces études portent sur des sujets délicats politiquement. Ainsi, on attend toujours les études sur la langue et l'immigration, sur les attitudes et comportements linguistiques des communautés culturelles, sur la maîtrise et la qualité du français ainsi que sur la langue et les communications publiques.

Hier, le Mouvement Montréal français (MMF) a accusé la ministre St-Pierre de manquer de «transparence» pour n'avoir pas rendu publiques ces études. Le président du MMF, Mario Beaulieu, craint que la ministre ne tente d'édulcorer le prochain rapport de l'OQLF et l'accuse de vouloir enjoliver la situation linguistique à Montréal, comme elle l'a fait avec la pseu-

do-étude de l'OQLF dans les magasins montréalais.

À cet égard, l'impératif français a exigé la démission de Christine St-Pierre, hier, en raison de cette étude qui n'a rien de «scientifique» ou de «sérieux». «Le déclin du français à Montréal et le non-respect des droits linguistiques fondamentaux sont des enjeux trop importants pour les laisser dans les mains de manipulateurs», estime le président de l'organisme, Jean-Paul Perreault.

En 1999, Marc Termote, un démographe de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation), avait publié une première étude sur les perspectives démolinguistiques au Québec pour le compte du Conseil de la langue française. Dans le pire des scénarios qu'il évoquait alors, les francophones formeraient moins de la majorité de la population de l'île de Montréal autour de 2021. Rappelons que les données du dernier recensement montrent que moins de 54 % de la population de l'île de Montréal parle le français à la maison.

Le Devoir

EN BREF

Les chauffeurs s'invitent

Une trentaine de syndiqués de la Société de transports de Montréal (STM) ont investi hier les bureaux administratifs du centre de transport Saint-Denis dans le cadre des moyens de pression entrepris par le syndicat des chauffeurs d'autobus et des conducteurs de métro. Les services à la population n'ont pas été perturbés, mais la STM a fait état de gestes d'intimidation à l'endroit de gestionnaires et de méfaits commis par les syndiqués. «On est en train de faire le bilan. On va regarder les dispositions qu'on va prendre par rapport aux gestes qui ont été posés. C'est clair qu'on n'acceptera pas qu'il y ait de l'intimidation à l'endroit des gestionnaires», a indiqué hier la porte-parole de la STM, Odile Paradis. De son côté, le président du syndicat a nié que des gestes répréhensibles aient été commis par les manifestants. «On n'a intimidé personne. Il y avait des papiers qui traînaient, mais rien d'énorme», s'est contenté de dire Claude Benoit. D'autres manifestations pourraient être organisées au cours des prochains jours. Les négociations sont rompues entre les deux parties, et le syndicat menace de tenir des journées de débrayage sporadiques à partir de la fin février en prévision

d'une éventuelle grève illimitée. La STM a déposé une proposition d'arbitrage volontaire qui est actuellement examinée par les avocats du syndicat. — Le Devoir

Un œil sur le bac

Le nouveau bac de recyclage qui sera mis à l'essai à Montréal l'été prochain sera vraisemblablement adopté par la Ville de Québec. Le concept élaboré par le designer Claude Mauffette dans le cadre d'un concours lancé par Montréal intéresse Québec qui cherche à remplacer le bac de recyclage traditionnel de 64 litres utilisé sur son territoire. La Ville de Québec a collaboré avec Montréal dans le processus d'élaboration du concept en déléguant une représentante au jury du concours de design. Elle souhaite maintenant participer au développement du prototype qui sera produit au cours des prochains mois, et des négociations sont en cours entre les deux villes. Des bacs de 360 litres ont été distribués au cours de la dernière année dans des milliers de foyers sur le territoire de Québec, mais ils ne conviennent pas dans des secteurs comme celui du Vieux-Québec. — Le Devoir

Un avocat différent

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST

OR JAUNE



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

Libérée d'Iran, Mehrnoushe Solouki a hâte de rentrer à Montréal

« Je ne peux pas m'empêcher de penser aux personnes qui sont toujours enfermées dans la terrible section 209 de la prison d'Evin où j'ai passé un mois »

Étudiante à l'Université du Québec à Montréal, Mehrnoushe Solouki a longtemps cru que son cauchemar iranien ne se terminerait jamais. Arrêtée et emprisonnée en février 2007, puis relâchée mais sans avoir le droit de quitter la république islamiste, elle a finalement pu en sortir... la semaine dernière. Son crime? Avoir voulu tourner un documentaire sur les cimetières juifs, arméniens et zoroastriens. Nos collaborateurs ont rencontré la jeune femme, affaiblie mais soulagée, à son arrivée à Paris. Épilogue d'un interminable calvaire.

GAËL BOCANDÉ
ET JEAN-BAPTISTE
HERRERA

Paris — «Demain, je rentre à Paris.» La bonne nouvelle est arrivée par courriel jeudi soir. Le lendemain, à midi, l'avion qui ramène Mehrnoushe Solouki se pose sur le tarmac de l'aéroport d'Orly. Samedi 19 janvier, la nuit a rejoint la pluie qui tombe depuis plusieurs jours. «Retrouvons-nous à la sortie du métro Censier-Daubenton, ce sera plus facile, j'habite dans le V^e arrondisse-

ment»; au début c'est juste une impression, mais très vite il n'y a plus de doute. Sa voix a changé: elle est plus forte, plus audible. Lorsqu'elle arrive au rendez-vous, nouvelle impression, la jeune femme semble plus grande que lorsque nous l'avions rencontrée à Téhéran. Le hijab a disparu. Ses vêtements moulants lui rendent sa féminité, mais laissent entrevoir une maigreur que la tenue flottante imposée par les mollahs dissimulait jusque-là. Mais qu'importe désormais, c'est une femme libre.

«Je suis très soulagée», confie Mehrnoushe installée à la table

d'une brasserie. «Tout a été très vite, je ne m'attendais pas à ça», raconte-t-elle le sourire aux lèvres. En arrivant sur le sol français, elle a été accueillie par un représentant du ministère des Affaires Étrangères. «Il m'a demandé si des proches m'attendaient, j'ai dit non, je n'avais qu'une envie rentrer chez moi.» Elle reste cloîtrée chez elle jusqu'à samedi, ne réalisant pas encore ce qui lui arrive. «J'ai commencé à écrire, pour essayer de digérer ce que j'avais vécu, mais mes impressions changeaient d'heure en heure.» Elle doit aussi régler des problèmes de la vie quotidienne, comme ses factures et autres soucis administratifs. Lorsqu'elle consulte ses courriels, elle découvre avec surprise que sa boîte a littéralement explosé sous le poids des messages. «Mes amis à Paris et à Montréal, des journalistes, tout le monde voulait de mes nouvelles», explique-t-elle en souriant, avant d'ajouter: «Beaucoup de gens, notamment au Québec, m'ont apporté leur soutien, je leur en suis très reconnaissante.»

Pourtant, depuis le procès ajourné du 17 novembre dernier, la réa-

lisatrice franco-iranienne était plutôt pessimiste. «Cela avait été une vraie mascarade. En plus, ces derniers temps, le climat politique s'est durci en Iran. Beaucoup de journalistes et d'étudiants ont été arrêtés.» C'est sans grand espoir qu'elle se rend à la nouvelle audience du 13 janvier. Mais, contre toute attente, les choses s'accroissent. Son avocat commence par demander au juge si l'interdiction de sortie de territoire a été levée. Sans répondre directement, le magistrat déclare avoir reçu des consignes du ministère des Renseignements. Après de rapides débats, le juge rend son verdict: Mehrnoushe Solouki est libre de quitter l'Iran. «Je n'ai pas été innocente, mais le dossier est clos; en fait, c'est comme si rien ne s'était passé.» De même que la lenteur inexplicable du dossier jusqu'à présent, la soudaine accélération des choses reste inexplicable. «Ce sont les mystères de la justice iranienne!», s'exclame-t-elle. Toutefois ni les cassettes de son film ni son ordinateur, confisqués lors de son arrestation, ne lui sont restitués. Ensuite, tout s'enchaîne:

les documents administratifs sont obtenus avec une facilité étonnante. Ses parents devraient prochainement récupérer la caution de 85 000 euros qu'ils avaient versée. Six jours après, elle embarque sur le vol IR 733 de la compagnie Iran Air à destination de Paris.

Elle laisse derrière elle un pays qu'elle a appris à mieux connaître. «Cela faisait très longtemps que je n'avais pas passé autant de temps en Iran; malgré moi, j'ai pu découvrir l'envers du décor.» Ce qui l'a le plus marquée, c'est l'ouverture des Iraniens sur le monde extérieur. «Grâce aux antennes paraboliques pourtant interdites, ils reçoivent les télévisions étrangères. Par exemple, Voice of America est une des chaînes les plus regardées! Même si, pendant la journée, la population vit sous les lois imposées par le régime, une autre vie commence le soir venu derrière les murs des maisons», et on est à mille lieues de l'image souvent véhiculée par les médias. La jeune femme va même plus loin: «Je pense que l'Iran vit une petite révolution intérieure, les choses changent dou-

cement.» Et lorsqu'on lui demande si elle compte y retourner un jour, sa réponse est aussi catégorique que compréhensible: «Non, pas tant que ce régime sera en place.»

Des voyages, des projets, elle en a d'autres en tête: «Pour l'instant, j'ai vraiment hâte de rentrer à Montréal. Je dois rester un peu à Paris pour récupérer. Ma santé est encore fragile. Ensuite, on verra, mais j'aimerais bien créer un comité de soutien pour les opposants politiques iraniens. Je ne peux pas m'empêcher de penser aux personnes qui sont toujours enfermées dans la terrible section 209 de la prison d'Evin où j'ai passé un mois.» C'est sans doute cela qui impressionne le plus lorsqu'on rencontre Mehrnoushe Solouki après presque un an de captivité. Elle a gardé la même envie de raconter et de dénoncer. «J'espère bientôt pouvoir repartir en tournage, pourquoi pas en Afghanistan». Aujourd'hui, la réalisatrice peut savourer deux victoires: elle est enfin libre et, malgré ce qu'elle a vécu, elle a encore envie d'avancer.

Collaboration spéciale

À QUI APPARTIENT VOTRE BILLET DE LOTERIE ?



Restez attentif aux indicatifs musicaux.

Tendez l'oreille lors de la validation. Si vous avez gagné un lot, le terminal fait entendre un indicatif musical. Il est important que vous y soyez attentif, c'est le signal que vous détenez un billet gagnant.



Regardez l'afficheur-client du terminal.

Lorsque vous faites valider votre billet, l'afficheur-client du terminal doit être visible en tout temps. Il vous indique si vous avez un billet gagnant et la somme que vous avez gagnée.

Il est à vous. Endossez-le.

Au verso de chaque billet de loterie, que ce soit les loteries sur terminal, les paris sportifs ou les billets à gratter, se trouve une ligne de signature. Il est important d'endosser lisiblement votre billet dès l'achat. Lorsque vous le signez, vous protégez à la fois votre billet et votre lot si vous avez un billet gagnant.



Exigez un coupon de validation.

Une fois votre billet validé, le détaillant est tenu de vous remettre à la fois le billet et le coupon de validation du terminal. Dès lors, assurez-vous que les numéros du billet correspondent à ceux du coupon.



18 ans + lotoquebec.com

LES ACTUALITÉS

Pas de loi 101 dans les garderies, dit Charest

À Londres, le premier ministre discute d'immigration et de libre-échange

CHRISTIAN RIOUX

Londres — De Londres, où il a discuté hier de libre-échange et d'intégration des immigrants avec des représentants du monde politique et économique, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a été brutalement ramené à la réalité québécoise. Interrogé sur la suggestion de certains députés du Parti québécois, qui proposent d'appliquer la loi 101 dans les garderies, il a rejeté catégoriquement cette idée.

«Il n'a jamais été question d'appliquer la loi 101 au niveau des garderies», estime le premier ministre, selon qui un tel élargissement du champ de la loi consisterait à «essayer de régler un problème qui n'existe pas». Selon Jean Charest, «la loi 101 est très claire sur la formation à l'école, et ça fonctionne très bien».

Le premier ministre voit dans cette idée, dont la chef de l'opposition, Pauline Marois, a seulement estimé qu'il fallait en débattre, une nouvelle manifestation «d'une radicalisation du Parti québécois». «Madame Marois, de toute évidence, doit composer avec ça et elle a dû ramener à l'ordre ses députés», a conclu le premier ministre.

Après Paris, Jean Charest a donc entamé hier la portion londonienne d'un voyage en Europe qui doit le conduire au Forum économique de Davos, en Suisse. Deux jours dans la capitale britannique dont le menu apparaît pour l'instant plutôt maigre. Malgré une allocution et les habituelles rencontres d'hommes

d'affaires, dont ni le nombre ni le contenu n'ont été précisés, Jean Charest ne rencontrera en effet aucune personnalité politique de premier plan du gouvernement de Gordon Brown. Le seul responsable politique que verra Jean Charest à Londres est le ministre de la Défense, Des Browne, responsable de l'Écosse, qu'il rencontrera aujourd'hui à l'occasion, d'une exposition de photos sur les Écossais au Québec.

Le multiculturalisme doit évoluer

C'est à la suggestion de l'ambassadeur canadien à Londres que Jean Charest a discuté hier d'intégration des immigrants avec Trevor Phillips qui préside la Commission britannique de l'égalité et des droits de la personne. Cet ancien conseiller municipal travailliste est surtout connu pour ses déclarations catégoriques annonçant ni plus ni moins que «la mort du multiculturalisme» britannique.

À la suite de la rencontre, Jean Charest a jugé «intéressant de voir comment l'expérience européenne évolue». Devant le rejet britannique et néerlandais du multiculturalisme, il dit qu'«à un degré variable, le Québec vit les mêmes changements». Sans en rejeter vraiment l'idée, le premier ministre estime néanmoins que le multiculturalisme «est un concept qui sera appelé à évoluer dans le temps puisque, déjà, nos réalités ont changé». Depuis quelques années, la Grande-Bretagne a rompu avec la promotion du multiculturalisme et a par exemple instauré

des tests linguistiques pour l'octroi de la citoyenneté et des permis de long séjour. À la suite d'un débat houleux, le gouvernement s'est aussi opposé au port dans les écoles du voile intégral (ou niqab) par les enseignantes. Une attitude «pragmatique», juge le premier ministre.

Selon Jean Charest, les Britanniques ont «les mêmes interrogations» sur l'intégration des immigrants que les Québécois ont découvertes avec la commission Bouchard-Taylor. Trevor Phillips a défendu devant le premier ministre l'importance que la population puisse s'exprimer sur ces questions délicates. Le premier ministre y voit la confirmation de l'importance de la commission Bouchard-Taylor. L'opinion de Trevor Phillips, «m'a conforté dans ma décision [du bien-fondé de faire la commission Bouchard-Taylor, dit Jean Charest. Il faut parler de ces choses-là!].»

Le premier ministre québécois s'est aussi intéressé à un projet destiné à sensibiliser les élèves du Pays de Galles au phénomène de l'immigration. De son côté, Phillips a voulu en savoir plus sur la politique que s'est donnée le Québec afin de parvenir d'ici quelques années à la parité hommes-femmes dans les conseils d'administration.

Libre-échange

Jean Charest a par ailleurs rencontré hier quelques dirigeants d'entreprises, dont le président d'Arcelor Mittal, Lakshmi Mittal, qui possède 11 usines au Québec

et caresse un nouveau projet d'investissement à Contrecoeur.

Aujourd'hui, il rencontrera Paul Skinner, le président de Rio Tinto, le nouveau propriétaire d'Alcan. Le premier ministre veut s'assurer que, même en cas d'un rachat éventuel par sa rivale BHP, les engagements que la compagnie a pris en achetant Alcan seront respectés. Jean Charest veut s'assurer qu'il n'y aura pas de suppression d'emplois et que le siège social demeurera à Montréal.

Lors de ces rencontres, Jean Charest fait aussi la promotion d'un traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Le premier ministre juge nécessaire «un appui actif de la part des milieux d'affaires européens afin d'influencer la Commission européenne». Il rappelle qu'une soixantaine de très grandes entreprises européennes, comme BNP Paribas, Monsanto Canada et Lafarge, ont déjà signé un document soutenant le projet.

Le premier ministre estime toujours réaliste de lancer ces négociations en octobre prochain au moment où la France présidera l'Union européenne. Jean Charest prononcera aujourd'hui un discours à ce sujet devant la chambre de commerce Canada-Royaume-Uni. Mais il ne rencontrera ni le ministre des Finances, Alistair Darling, ni le secrétaire aux Affaires étrangères, David Miliband, seuls à Londres à pouvoir jouer un rôle déterminant dans l'avancement d'un tel projet.

Le Devoir

Entente France-Québec

Lamontagne craint l'afflux de «médecins des colonies»

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — L'entente de reconnaissance réciproque des acquis et des compétences que Québec est en train de négocier avec la France pourrait, si l'on n'y prend garde, avoir des effets sur la qualité des soins au Québec, croit le président du Collège des médecins, Yves Lamontagne. Jean Charest, pour illustrer le résultat de l'entente, répète depuis des mois qu'une fois l'entente conclue (avant la fin de l'année, souhaite-t-il), «un médecin en France [sera] un médecin au Québec» et inversement. Et ce, dans tous les domaines, explique M. Charest, qui a discuté de ce projet avec son homologue français, vendredi à Paris. L'ancien ministre Gil Remillard a été nommé négociateur de l'entente.

Même si M. Lamontagne se dit «ouvert en principe» à l'idée, en cette «ère de mondialisation», il a bien hâte d'en savoir plus, de rencontrer M. Remillard. Il espère que, comme il en a déjà eu vent au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), les seuls médecins diplômés en France seraient visés, puisqu'il y a plusieurs médecins en France qui viennent des anciennes colonies, qui ont eu leur diplôme dans les colonies, et qui se sont en allés dans la mère patrie après. «Je ne suis pas raciste en disant ça», prend-il soin de noter. Mais le risque est d'accueillir au Québec des gens possédant des diplômes «pas très forts», soutient M. Lamontagne.

Il note aussi que, récemment, le

Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) de France s'inquiétait, dans son bulletin trimestriel, de la présence, en Hexagone, en raison des accords de l'Union européenne, de 3000 médecins à la formation douteuse. «Le CNOM ne sait même pas où ils sont et ce qu'ils font!» De plus, dans les 27 États membres, il y a une «imprécision des durées de formation», «un flou sur les autorités compétentes qui sont censées délivrer les diplômes et attester leur validité». Il n'y a que 17 spécialités communes à l'ensemble des pays européens, alors que la France compte 52 spécialités (il y en a 35 au Québec). La conclusion du CNOM? «La qualité des soins est en jeu», il y a un risque de «nivellement par le bas».

La France est à l'inverse très ouverte aux médecins venant du Québec, note M. Lamontagne. «Pour une raison très simple: on peut plus leur en montrer qu'ils peuvent nous en apprendre.» Aussi, il pourrait être tentant, particulièrement pour des médecins en fin de carrière, de «s'acheter une chaudière» en Provence et d'aller y pratiquer, par exemple, dit M. Lamontagne, lui-même un amoureux de la Provence, qui rédige actuellement un roman s'y déroulant.

L'entente Québec-France sera à l'ordre du jour le 8 février lors d'une rencontre extraordinaire au Conseil interprofessionnel du Québec, qui regroupe les 45 ordres professionnels du Québec. Jean Charest viendra avec trois de ses ministres.

Le Devoir

Marois désavoue Curzi et Bergeron

JOCELYNE RICHER

Québec — La chef du Parti québécois (PQ), Pauline Marois, a désavoué hier ses députés qui souhaitaient que le parti envisage diverses mesures de francisation des CPE, de manière à respecter la lettre et l'esprit de la loi 101.

La veille, La Presse canadienne avait transmis une dépêche rapportant une entrevue avec le député péquiste de Borduas et porte-parole du dossier linguistique, Pierre Curzi, dans laquelle il disait trouver justifié que le Québec étende aux services de garde l'obligation faite aux immigrants d'envoyer leurs enfants à l'école française, si le nombre de places requis était atteint.

Hier, la chef péquiste a rejeté du revers de la main l'idée d'aller en ce sens.

«Il a le droit d'avoir un point de vue sur cette question», a-t-elle dit, lors d'un point de presse, en marge des cérémonies entourant le 60^e anniversaire du fleurdelisé.

«Nous n'avons pas l'intention de toucher à cette question des CPE pour le moment», a-t-elle ajouté.

La semaine dernière, en entrevue, elle s'était montrée beaucoup moins tranchée, se disant ouverte à amener le parti à réfléchir aux moyens d'assurer la francisation des services de garde. «C'est quelque chose que l'on devrait pouvoir discuter et aborder», disait-elle.

La Presse canadienne

EN BREF

Compressions dénoncées

La Fédération des syndicats de l'enseignement a joint sa voix à celle de la présidente du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, Mme Jacinthe Côté, pour dénoncer les hypothèses de compression annoncées dans les services directs aux élèves en difficulté à la Commission scolaire des Hautes-Rivières et dont *Le Devoir* faisait état hier matin. «Il va sans dire que nous dénonçons haut et fort la stratégie voulant que, pour équilibrer un budget, on choisisse de couper dans les services directs offerts aux élèves en difficulté, à ainsi expliqué la présidente de la Fédération, Johanne Fortier. Cela confirme la fragilité des services offerts au gré des finances des commissions scolaires, et cela vient témoigner que la philosophie de l'intégration à tout prix prévaut, au détriment des services offerts aux élèves. Visiblement, les principes s'ajustent aux finances, mais la réussite des élèves doit rester au cœur des décisions prises en éducation.» Mme Côté a soutenu de son côté que, si les compressions se confirmaient, «cela aurait nécessairement un impact sur les conditions d'apprentissage de l'ensemble de la classe». — *Le Devoir*



CONTINUEZ LA BELLE VIE

LES OBLIGATIONS À TAUX FIXE DU QUÉBEC

TERME	TAUX ANNUEL*
1 an	3,75
2 ans	4,00
3 ans	4,10
4 ans	4,15
5 ans	4,20
6 ans	4,25
7 ans	4,30
8 ans	4,35
9 ans	4,40
10 ans	4,45

*Excluant le boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER. Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE 1%

la première année pour les nouveaux fonds REER

- + Choix d'échéances variant de un à dix ans.
- + Taux d'intérêt fixé en fonction de l'échéance choisie.
- + Remboursables à l'échéance.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

VOTRE REER GARANTI À 100%

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

ÉDITORIAL

Francophonie
contre Sarkozy

L'avenir de TV5 Monde repose-t-il entre les seules mains de la France? La question enflamme les partenaires de la chaîne télévisée, qui s'offusquent avec raison de la menace qui place sur l'autonomie du réseau. La France a beau être le grand argentier de la chaîne télévisée, elle ne peut confondre ses propres réformes avec l'avenir d'une chaîne aux multiples partenaires.

Une autre crise — et une autre! — menace la survie de TV5 Monde. Voilà que cette championne de la télévision en français dans le monde est au cœur d'une querelle qui oppose l'impériale France à ses partenaires nommés Suisse, Belgique, Québec et Canada.

Dans le coin droit, le fougueux Nicolas Sarkozy: le président français a entrepris de réformer le paysage audiovisuel extérieur de sa contrée, une réorganisation complexe qui risque d'entraîner avec elle l'autonomie de TV5 Monde. Dans le coin gauche, outrés du colonialisme à la française, lesdits partenaires: en désaccord avec une remise en question du statut de TV5 Monde qui en menacerait l'aspect multilatéral, les Belges, Suisses et Québécois refusent tout projet de fusion de TV5 Monde qui en ferait un canal franco-français.

La Belgique et la Suisse ont élevé leur courroux d'un cran en remettant en question leur participation à la chaîne de télévision, qui captive 25 millions d'auditeurs par jour. Plus tempéré mais néanmoins «préoccupé», le premier ministre Jean Charest, de passage à Paris la semaine dernière, a prévenu son homologue François Fillon que le Québec ne baisserait pas pavillon devant l'appétit de la France.

Ces mises en garde sont fondées. Le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, a beau promettre le «consensus» avant tout remaniement qui équivaudrait à un démantèlement de la fenêtre francophone sur le monde, la manière Sarkozy (et son doigté médiatique douteux) laissent craindre le pire. Le président a déjà rêvé tout haut: avec un holding qui souderait TV5 Monde aux France 24 et Radio France International, M. Sarkozy imagine une chaîne unique — France Monde — concurrente de la britannique BBC et de l'américaine CNN.

Les partenaires peuvent rager haut et fort: de quel droit la France mêle-t-elle des envies de restructuration de son propre audiovisuel extérieur à un organisme francophone multilatéral, osant penser faire de TV5 Monde une des trois branches d'un réseau français dirigé par un seul et même président-directeur général?

La carte économique à elle seule ne justifie pas cet affront fait aux souverainetés francophones. S'il est vrai que le président a les moyens de ses rêves — la France finance à 84 % TV5 Monde —, elle doit avoir l'honnêteté politique de diriger ses dossiers sans les entocher. La visibilité française sur les ondes du globe n'a rien à voir, n'en déplaît à la patrie, avec une vitrine francophone télévisée alimentée, entre autres juridictions francophones, par la France.

Sa participation financière à TV5 lui pèse, ne lui convient plus, et elle souhaiterait un nouveau partage? Fort bien! Que les partenaires soient invités à envisager un mode de financement peut-être plus fidèle à la représentativité de chacun au sein du bassin francophone. La programmation de TV5 lasse la France, qui a envie d'autre chose? Alors que l'on en discute, et que chacun ait l'occasion de faire valoir son point de vue!

Mais la France, peu importe son poids économique dans la composition de TV5 Monde, ne peut pas espérer faire de cette chaîne francophone une filiale française sans que le mécontentement de la Francophonie grandisse.

machouinard@ledevoir.com

Bruxelles ou Moscou?

Le premier tour de l'élection serbe s'est déroulé comme prévu: les deux finalistes sont ceux que tout le monde attendait. Il y a le président sortant, Boris Tadic, politicien qui, scrutant l'horizon européen, n'aigüise pas le sentiment national des Serbes au contraire de son principal adversaire, Tomislav Nikolic, qui, lui, se distingue par des envolées chères aux viragos de l'extrême droite. Soit dit en passant, Nikolic occupe le poste de leader du Parti radical serbe par défaut: son prédécesseur, Vojislav Seselj, a été emprisonné pour... crimes contre l'humanité.

D'ici le 3 février, date du second tour, le discours des vainqueurs de la joute d'avant-hier va tourner essentiellement, si ce n'est exclusivement, autour du sujet Kosovo-Union européenne. Épousant les aspirations de 60 % de ses concitoyens, Tadic va essayer de gagner la partie en militant pour l'arrimage de la Serbie à l'Union européenne. Avant la finale, ce dernier va bénéficier d'un coup de main émanant de Bruxelles.

En effet, le 28 janvier, le gouvernement serbe et les représentants de l'UE vont signer l'Accord de stabilisation et d'association devant se conclure par l'adhésion du pays à l'UE. À moins que les Pays-Bas ne fassent obstruction pour une raison d'ailleurs légitime: La Haye pourrait bloquer la signature à cause du manque de collaboration des Serbes concernant les arrestations des criminels de guerre Radovan Karadzic et Ratko Mladic.

On s'en doute, Nikolic va entonner avec force les accents du populisme qui séduit une bonne frange de la population qui ne veut aucun rapprochement avec cette UE dont pratiquement tous les membres défendent l'indépendance du Kosovo. Province à majorité albanaise, le Kosovo est considéré par les Serbes comme le berceau de leur culture. Plutôt que de militer pour un tournant européen, Nikolic et les siens se posent en chantres du tournant pro-russe tous azimuts. Économiquement, socialement, culturellement, politiquement et militairement, Nikolic désire tant le mariage avec la Russie qu'il est allé jusqu'à proposer l'installation de radars russes sur le territoire serbe.

Qui plus est, son opposition à l'Europe et à l'indépendance du Kosovo est si marquée qu'il s'est engagé, s'il est élu et si le Kosovo obtient son indépendance avec l'aval de Bruxelles, à couper les liens diplomatiques avec les nations qui ont reconnu le Kosovo, à imposer un blocus commercial aux Kosovars, à ne pas reconnaître leurs passeports, etc. En un mot, le nationaliste Nikolic n'est pas disposé à faire dans la dentelle. Et ce, à la grande satisfaction de... À la grande satisfaction de Vladimir Poutine. On ne soulignera jamais assez que le maître du Kremlin a usé de son droit de veto au Conseil de sécurité pour bloquer l'indépendance du Kosovo et promettre de punir ceux qui auront donné leur aval à cette indépendance. Par quel moyen? L'économie. Afin de contourner l'obstacle onusien, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont décidé de confier le dossier à l'UE en lui donnant le mandat d'encadrer le processus de divorce avec la Serbie. Au cours des prochaines semaines, l'UE va dépêcher près de 2000 policiers au Kosovo. Parions que les Russes vont couper le robinet énergétique.

LES TROUPES DU GÉNÉRAL DION À L'EXERCICE...



L E T T R E S

Capitalisme sauvage!

Très intéressants ces reportages parus dans *Le Devoir* du samedi 19 janvier sur les exploitations minières irresponsables de nos multinationales canadiennes, appuyées par notre gouvernement. Ces compagnies n'ont rien à faire des préoccupations et des besoins des populations locales où elles exploitent leurs gisements. Même ce qui devrait être classé comme patrimoine mondial ne les dérange pas dans leur quête d'exploitation. Ce qui importe, c'est qu'au nom des lois du commerce, elles ont le droit d'exploiter les richesses naturelles partout dans le monde et de s'enrichir, sans redevances pour les pays où elles agissent. Oh, pardon! Il y a bien des redevances, mais ces redevances vont tout droit dans les poches des dirigeants corrompus de ces pays.

Dans ce contexte, pas étonnant que les pays d'Afrique et d'Amérique latine aient de la peine à redresser leurs situations de pauvreté, de guerre civile et de corruption. Ce sont nous, les Occidentaux qui baignent dans la ouate, qui sommes responsables de cet état de fait, alors que nous ne nous occupons pas de ce que font nos multinationales et nos gouvernements à l'étranger. D'ailleurs, ça ne nous intéresse pas, pour autant que notre économie aille bien et que nos REER fluctuent, nos gouvernements et nos entreprises peuvent bien faire ce qu'ils veulent. Par contre, ce dont on ne s'aperçoit pas, c'est que notre prospérité se fait au détriment de celle des autres.

Martin Lavallée
Montréal, le 19 janvier 2008

Il faut que ça bouge!

Il est curieux de voir certains fédéralistes s'énervent au sujet des «gestes de souveraineté» que propose le PQ: «Irresponsable!» «Pauline Marois se radicalise!», nous dit-on, tremblotant.

Stéphane Dion, notre «nouveau nationaliste national» n'a-t-il pas dit que la loi 101 était finalement «une grande loi canadienne»? Faut-il leur rappeler que cette dernière était bel et bien un geste de souveraineté adopté par le gouvernement de René Lévesque?

«Des perturbations», nous disent-ils, tremolo dans la voix. Eh bien, j'espère que cela pertur-

bera les choses! C'est le but! *Le statu quo* n'est plus viable et n'est certainement pas un projet de société emballant. Il faut que ça bouge! Il faut que ça change! Alors, soyons ce que nous sommes et agissons en conséquence.

Et le gouvernement fédéral avec ses commandites et ses empiétements dans les champs de compétences du Québec, n'est-ce pas là des gestes de souveraineté canadienne?

Vraiment, les Dion, Charest et Pelletier de ce monde sont d'irresponsables radicaux!

Simon Robert
Laval, le 17 janvier 2008

CPE: et les francophones?

Il semble que l'obsession péquiste envers les immigrants et la stratégie de les présenter comme une menace à la survie de la nation l'a emporté sur la conscience historique de ce parti. Les députés de ce parti veulent ramener les CPE dans le giron de la loi 101, ce qui me semble une idée intéressante si jamais il y avait une augmentation importante du nombre de places disponibles. Mais la justification ne vise que la francisation des immigrants. On oublie que la loi 101 cherchait aussi à solidariser les francophones, pour contrer le fait qu'un nombre grandissant de ces derniers suivaient des stratégies individualistes, cherchant à avantager leurs enfants en les envoyant dans des écoles de langue anglaise.

Il me semble donc très curieux que l'on ne s'interroge pas sur la fréquentation francophone des garderies bilingues ou anglophones. Se peut-il que cette fréquentation soit plus forte parmi une certaine classe moyenne professionnelle montréalaise, proche des hautes instances du PQ? Ou est-ce que c'est tout simplement qu'il est plus rentable pour le PQ dans le contexte actuel de critiquer les choix des immigrants que de critiquer ceux des francophones?

Peter Graef
Professeur agrégé, département de science politique, McMaster University
Le 21 janvier 2008

Quelle langue?

Dans une grande boulangerie de l'avenue du rue Mont-Royal, j'observe depuis longtemps une

vendeuse qui, avec un sourire mielleux, s'adresse spontanément en anglais aux clients dès qu'ils ont l'air «un peu» étrangers, et ce, dans un mauvais anglais avec un affreux accent. Pourquoi parle-t-elle anglais à un Espagnol? Quels sont ses critères? Je l'ignore. Je me suis permis un jour de lui faire remarquer que si elle s'adresse à eux en français, elle sera étonnée de voir que la plupart sont prêts à faire l'effort de lui répondre de manière très compréhensible.

Récemment, je suis dans la file, elle est à la caisse. Devant moi, un grand jeune homme. Elle lui demande (en français) s'il paie comptant ou pas. Il répond très lentement (en français), mais il est légèrement difficile à comprendre. Pas besoin d'être un génie pour saisir que le jeune homme est probablement sourd de naissance et qu'il a appris à parler. Sans gutturaux, d'accord, lenteur d'élocution, d'accord. Mais on comprend! Pas elle. Elle sort son sourire mielleux et répète sa question... en anglais.

Une fois le jeune homme sorti, je me permets encore une fois un commentaire. Sa réponse vient aussi délicatement qu'un coup de canon: «En tout cas, il a compris!» Depuis, je n'ai jamais eu droit à un sourire de sa part, même mielleux.

Christiane Duchesne
Montréal, le 19 janvier 2008

Comme la Nouvelle-Zélande?

Faisons l'hypothèse qu'Evo Morales, président de la Bolivie, et Rigoberta Menchú, candidate à la dernière élection présidentielle du Guatemala, lisent les français. Ils seraient tous deux surpris de lire sur le site Internet du *Devoir*, en date du 16 janvier: «À travers le monde, il n'y a qu'un pays où le poids démographique des autochtones est plus élevé qu'au Canada, soit en Nouvelle-Zélande.»

Sans minimiser la montée encourageante du nombre d'autochtones au Canada — 3,8 % —, objet de reportage en question, on pourrait faire un simple clic sur les *country profiles* de la BBC et se rendre compte que près des deux tiers des Boliviens sont des indigènes et que l'immigrant aurait-il envie de se joindre à ces «natives» parlant un tel patois?

Clément Trudel
Percé, le 16 janvier 2008

LIBRE OPINION

Nostalgie d'un Noël en français

LAVAL DU BREUIL
Québec

Après quelques années à l'extérieur du pays, j'ai décidé de passer Noël chez moi. «Il y fait un peu froid, mais je pourrai renouer avec la nostalgie de mon enfance», me suis-je dit. En route pour la Côte-Nord, où habite ma fille, j'ai eu la bonne idée de m'arrêter au Manoir Richelieu, dans Charlevoix. Quel endroit merveilleux pour un 24 décembre! Dans cette immense salle de bal, où on nous servait le repas-réveillon, la magie était au rendez-vous: clowns, père Noël et musique de danse. Il ne manquait qu'une petite touche pour que mon bonheur soit parfait: une grande partie des chansons de Noël furent livrées en anglais, même celles qui ont une version française bien connue. Pourtant, la quasi-totalité des convives parlaient français. Quelle déception! Quelle surprise pour les quelques étrangers venus chercher un peu de dépaysement dans «la Belle Province».

Je conviens qu'il aurait pu y avoir quelques prestations dans la langue de Shakespeare. Nous étions dans un hôtel de luxe, fréquenté par une clientèle qui transcende les frontières du Québec. De plus, certains chants de Noël ne

connaissent aucune version française digne de ce nom. Mais la dose était un peu forte.

D'autant plus forte, qu'avant d'entrer dans cette salle, j'avais eu la malheureuse idée d'ouvrir le poste de télévision. On y présentait un spécial de Noël. Comme premier invité, le chanteur Mario Pelchat nous a parlé avec nostalgie de son patelin d'Alma, avant de nous gratifier d'une chanson anglaise. Vinrent ensuite les Respectables de Québec. L'introduction me fait déjà saliver: «Le feu dans la cheminée». Eh bien non: ce fut la version anglaise. Noël en français sera pour une autre année.

Je croyais me reprendre au jour de l'an. Bien sûr, la radio n'a cessé de jouer rigodons et de chansons bien de chez nous, mais la soirée du 31 décembre m'a causé la même déception. À l'émission *Dieu merci*, nous avons eu droit à une seule chanson, en anglais bien évidemment, sans compter les nombreux emprunts au «français» tout au long de du «show».

Que dire de l'émission spéciale sur le 400e anniversaire de Québec. Le clou de minuit a été rivé par une jeune femme de Québec qui a chanté en... anglais. Les semaines suivantes allaient me faire perdre mes dernières illusions. Je n'ai tenu que cinq minutes devant *Le show du refuge*. Ginette Reno a fini de me scier les deux jambes lors de *Célébration 2008*.

Qu'est-il arrivé à nos artistes? Où sont passés nos Leclerc, Vigneault, Charlebois, Dubois, Dufresne, Ferland et autres, eux qui ont porté notre langue et qui en ont bien vécu? Qu'est-il arrivé à notre télévision qui accepte que les artistes se produisent de plus en plus en anglais et dont les animateurs ne connaissent plus les mots scène (*stage*), orchestre (*band*) et pot-pourri (*medley*)? Notre sacro-sainte Radio-Canada ne fait pas exception à la règle. Pourquoi un immigrant aurait-il envie de se joindre à ces «natives» parlant un tel patois?

Je ne suis pas hostile aux langues étrangères, bien au contraire. L'anglais constitue, pour le moment, un passeport universel qu'il fait bon avoir en poche. Je crois cependant que le moment est venu de prendre une décision. Tant qu'à bafouer autant notre langue maternelle, pourquoi ne pas, lucidement, passer à autre chose.

Plutôt que d'agoniser péniblement sur quelques générations, comme l'ont fait nos cousins franco-américains et franco-canadiens des autres provinces, nous pourrions, sous la bannière d'un parti politique qui en ferait sa priorité, nous angliciser en l'espace de 10 ou 15 ans. *We can, and I think, we must do it. English is a more suitable language to our modern values: power, money and war.*

IDÉES

La tête de Beauvoir et le sexe des philosophes



Simone de Beauvoir

ARCHIVES AGENCE FRANCE PRESSE

LOUISE MAILLOUX

Professeure de philosophie au Cégep du Vieux-Québec

Ce texte a été publié dans la dernière édition de L'Aut'journal.

Nommez-moi cinq femmes philosophes? Cinq? Hannah Arendt, les deux Simone — Weil et Beauvoir — et puis après, on se gratte la petite tête. Autant dire que les femmes, comme philosophes, n'existent pas.

Feuilletez, autant que vous voudrez, les dictionnaires de philosophie, et les manuels de philosophie destinés à l'enseignement collégial, examinez les plans de cours des professeurs de philosophie des collèges et des universités, jetez un coup d'œil sur l'offre de cours des différents départements de philosophie des universités québécoises, et vous comprendrez trois choses.

La première, c'est que l'histoire de la philosophie occidentale est mâle.

La seconde, c'est que la question de la différence des sexes et celle de la femme, questions devenues brûlantes lorsqu'apparurent les théories égalitaires, de même que les théories féministes qui les ont critiquées, bref, tout ce pan de la tradition philosophique demeure jusqu'à aujourd'hui un continent ignoré, méconnu, banni, un objet théorique négligé, évincé, occulté, sans noblesse et sans intérêt, alors qu'il y aurait tant à dire d'un point de vue épistémologique, anthropologique, éthique et politique.

Non: on préfère plutôt parler de l'humanité au grand complet et de l'être humain jamais rencontré. C'est tellement plus facile alors de dire que tous les humains sont égaux. N'est-ce pas?

Finalement, la troisième chose que l'on remarque — et non la moindre —, c'est que, contrairement aux universités anglophones, les départements de philosophie des universités francophones refusent de reconnaître comme discipline philosophique les études féministes. Il faudra faire vos études à McGill, à Concordia ou aux États. Encore derrière les Anglais, mais, cette fois-ci, ça ne semble pas trop nous offusquer...

Un gros nuage de silences convenus, pensez-vous? Pire encore: un barrage idéologique aussi colossal que celui de la Baie James. Cinq philosophes? Eh oui, Beauvoir est existentialiste, mais vous ne voudriez tout de même pas qu'on l'enseigne en plus!

Une première dans l'histoire des idées

Soixante ans après la publication du *Deuxième sexe*, cet ouvrage philosophique majeur, comment expliquer que celui-ci ne passe toujours pas la rampe institutionnelle de l'enseignement de la philosophie? Qu'il n'a probablement jamais été lu par la plupart de ceux et celles qui font profession de l'enseigner?

Comment expliquer que, pour la première fois dans l'histoire des idées, une analyse critique et substantielle de la condition des femmes, s'appuyant à la fois sur le marxisme, l'hégélianisme et principalement l'existentialisme, que cette analyse aussi radicale, brillante et exhaustive fût-elle, demeure toujours massivement boudeée, et que l'on ne parle que de «Jean-Sol Partre»?

Comment expliquer qu'après toutes les critiques et recherches théoriques que ce livre a suscitées, aménageant un espace conceptuel, d'où penser «autrement» le féminin, et donnant ainsi un essor et une légitimité aux études féministes, comment justifier un

tel désaveu de la part des philosophes? Comment expliquer que ce texte qui a eu un impact fracassant et décisif dans la vie des femmes et des hommes en chair et en os, ayant été à l'origine d'une véritable révolution sociale et politique, puisse à ce point continuer d'être déserté et dédaigné?

Comment expliquer que cette bible du féminisme, ce texte charnière, toujours d'actualité, et qui a si largement contribué à l'émancipation des femmes, demeure encore un texte philosophique mineur, marginal, voire même suspect?

Dites, vous en connaissez beaucoup des écrits philosophiques qui ont engagé aussi concrètement la moitié de l'humanité sur la voie d'une réelle liberté?

Féministes plutôt que philosophes?

Ce texte de Beauvoir est immense, c'est un tremblement de terre à lui tout seul, mais pourquoi refuse-t-on d'y entrer?

Parce que la majorité des professeurs de philosophie sont des hommes, qui sont soit indifférents à ces questions ou soit idéologiquement résistants à les aborder. Sans compter, certaines femmes qui sont aussi des hommes... Alors, ce n'est pas demain, la veille. Pauvre Simone, tu n'as pas fini d'être morte!

Quand des hommes parlent de la condition des femmes et défendent leurs intérêts, comme Poullain de la Barre, Condorcet et John Stuart Mill, ils parlent comme des philosophes, mais lorsque des femmes traitent des mêmes sujets, par exemple, Mary Wollstonecraft et Simone de Beauvoir, étonnamment, on les considère comme des féministes plutôt que des philosophes. Ce qui n'est certes pas un compliment par les temps qui courent.

Ce «glissement» sémantique n'est pas innocent, et révèle une volonté de discréditer subtilement le discours de ces femmes, en le présentant comme subjectif, partiel, particulier, spécifique, exclusif, et secondaire, rabaisant ainsi ses prétentions théoriques à l'objectivité et à l'universalité, ces sottises prétentions de la philosophie, et soulignant surtout, à gros traits, son caractère éminemment suspect. Encore la souillure d'Eve...

Enseigner Rousseau, et taire sa conception de la femme, c'est être objectif et faire de la philosophie. Enseigner Beauvoir, et parler de sa conception de la femme, c'est être subjectif et faire de l'idéologie. Ciel! Trouvez l'erreur! Beauvoir disait que l'homme est l'Un et que la femme est l'Autre. Que l'Un est présence au monde, et l'Autre, absence à celui-ci.

C'est bien cela. Rousseau pour les cours généraux au collégial et Beauvoir pour les complémentaires. Peut-être...

Une parole philosophique pour la femme

La tradition philosophique a refusé à la femme une âme, une raison et même un sexe, avec Freud. Ne serait-il pas temps de lui accorder une parole? L'enseignement de la philosophie va-t-il demeurer à jamais imperméable aux études féministes?

Et pourtant, on aurait pu croire que la philosophie, comme réflexion critique, apporte des correctifs au sexisme et aux préjugés sur les femmes, mais par cet assourdissant silence, elle apporte plutôt une surcharge de raisons pour justifier leur infériorisation.

Cinq femmes philosophes? Non, quatre! Hypatie. Philosophe et mathématicienne grecque. Elle ouvrit une école à Alexandrie, où elle commentait Platon et Aristote. Elle mourut massacrée par la foule, excitée contre elle par des moines. Morte. Assassinée. À cette époque, c'était comme ça que l'on faisait! Autres temps, autres mœurs...

Essai graphique sur le drapeau québécois

«Même si, intrinsèquement, un drapeau n'est qu'un simple bout de tissu aux couleurs diverses, sans grande valeur, il incarne dans les faits, l'identité même du peuple qui l'arbore.»

— Luc Bouvier, professeur au Collège de l'Outaouais

«Le [créateur] québécois actuel a deux choix: ou il tourne carrément le dos au passé et s'invente totalement un présent, donc un futur, ou il croit suffisamment aux choses qu'il y a derrière lui, s'y plonge, les assimile, leur donne un sens nouveau, celui d'une œuvre qu'il bâtit en fonction du nouvel univers qu'il voudrait voir s'établir ici.»

— Victor-Lévy Beaulieu, écrivain québécois (Le Devoir, 13 janvier 1973)

SIMON BEAUDRY ET PHILIPPE JEAN POIRIER

Codirecteurs du collectif Identité québécoise (IQ)

Fondé il y a un an, en janvier 2007, le collectif Identité québécoise réunit aujourd'hui une dizaine de jeunes adultes (des créateurs surtout) autour d'un objectif large, mais tout de même commun: celui «d'explorer l'identité québécoise, d'y réfléchir et de participer à sa création».

Au moment même de sa fondation, le collectif ouvrait un chantier de réflexion sur le drapeau québécois, avec une suite dans les idées... Le fleurdelisé fête cette semaine ses 60 ans, et l'occasion nous paraît tout indiquée de dévoiler le fruit d'une démarche, qui de fait a débouché sur la proposition d'un nouveau drapeau québécois.

Évidemment, nous ne sommes pas sans savoir que le drapeau d'un pays ou d'une nation est un sujet délicat. C'est pourquoi l'exercice doit être remis dans son contexte: chez IQ, il nous intéressait d'abord et avant tout «d'explorer» l'histoire de ce symbole identitaire, de «réfléchir» à son évolution; puis de l'investir de notre créativité afin de «participer à la création de l'identité québécoise» par nos modestes moyens.

Cet essai-graphique propose de réunir visuellement les quatre carrés bleus dotés du lys en un seul rectangle bleu avec un seul lys blanc au centre (voir figure).

Notre argumentaire se déploie en trois temps. Il s'appuie d'abord sur un principe de la communication moderne qui veut que la simplification des symboles optimise l'échange d'information. Cela mis en évi-

de, il faut encore s'assurer que le symbole retenu, en occurrence le lys, constitue un emblème légitime et souhaitable pour les Québécois; un survol historique nous en convaincra. Enfin, nous nous pencherons sur quelques éléments symboliques nouveaux issus du drapeau modifié, dont celui d'un Québec uni plutôt que divisé; celui d'un Québec laïc (mais non moins catholique, nous le verrons) et français.

Éléments de communication

L'histoire des logos des grandes entreprises depuis plus de cent ans tend à montrer, toutes sans exception, que les symboles qui les représentent se simplifient avec leur déploiement dans le temps, éliminant graduellement les mots, les ornements, les fioritures, parfois même les mots au profit d'un symbole graphiquement simple et reconnaissable pour tous, peu importe l'auditoire. Cette efficacité graphique est aisément réperable chez les grandes marques telles que Nike, Shell, Apple ou la Croix-Rouge.

On observe ce même phénomène pour le nom des artistes qui survit à l'épreuve du temps. Paul-Émile Borduas est devenu «Borduas». Céline Dion a vu sa signature «Céline» s'imposer comme un élément évocateur. La communication est ainsi efficace et rapide.

La simplification des corps identitaires graphiques de toutes natures (drapeaux, logos, sigles, acronymes, etc.) est motivée par la même volonté de communiquer efficacement, le plus rapidement possible, un message à un auditoire donné. Dans le cas qui nous occupe, un drapeau aura pour but de communiquer un ensemble de valeurs et de caractéristiques communes, le sens d'une histoire partagée, ainsi qu'une volonté de se projeter dans un idéal qui inspire la fierté.

Suivant le raisonnement, ne serait-il pas opportun d'engager le drapeau québécois actuel dans un processus de simplification similaire? Nous croyons que oui, et c'est ce qui motive notre choix de réunir les quatre lys en un seul symbole, plus simple donc plus fort. Une question se pose alors: le lys, maintenant

seul au centre du drapeau, constitue-t-il un emblème national qui sied à la nation québécoise? Pour répondre à cette question, il faut regarder en arrière et voir ce que le lys a voulu dire dans l'histoire.

Le lys d'hier à aujourd'hui

Il est important de savoir que le fleur de lys est un des plus vieux emblèmes au monde. On le retrouve en effet depuis plus de 5000 ans chez différents peuples selon un usage, tantôt emblématique, tantôt décoratif. On le retrace chez les Assyriens, puis en Inde, Égypte, Grèce, Rome, en Gaule, chez les Perses, les Arabes et en Espagne. Les Anglais et les Écossais l'ont utilisé, de même que les peuples amérindiens.

Pour certaines civilisations, il a incarné par ses caractéristiques la force, le désir, la sexualité et la fécondité. Certains y ont vu la représentation des organes génitaux, l'extrémité d'un trident ou d'une pointe d'arme. D'autres l'ont fait dériver de l'iris, fleur jaune qui poussait sur les rives de la Lys en Belgique.

Le lys devient un symbole de la France lorsque, dit-on, un ange aurait apporté un bouquet de lys à Clovis, chef des Francs et conquérant de la Gaule; ce miracle donne la victoire à Clovis et marque le début de l'unification de la France actuelle. Il se répand alors comme symbole français, royal surtout, mais aussi comme le symbole catholique par excellence.

En Nouvelle-France, le lys apparaît sur divers objets, pièces de vêtement ou d'orfèvrerie. Bien que brutalement abandonné en France au moment de la Révolution, il continue d'être utilisé en terre d'Amérique comme un symbole faisant référence à la culture et aux origines françaises des «Canadiens» (Québécois).

Le lys seul marque aussi notre histoire récente. L'appareil gouvernemental québécois a fait un usage fréquent du lys blanc sur fond bleu, et ce, depuis les années 70. Alors que jadis ce «logo» authentifiait les ministères, il sert aujourd'hui à distinguer les routes du Québec et à orner les immatriculations.

D'autre part, la population québécoise s'est elle-

même appropriée le lys. Il n'est pas rare de le voir utilisé seul, en décoration sur des maisons, des ornements, des fanions, t-shirt, casquettes et autres objets promotionnels de la Saint-Jean-Baptiste. Il semble gagner en popularité année après année.

La proposition IQ

Le lys constitue le symbole indiscutable et officiel du Québec; cela nous paraît évident. Hélène-Andrée Bizier et Claude Paulette concluent d'ailleurs en ce sens dans un livre sur le sujet, en affirmant que «la fleur de lys est l'emblème de tous les Québécois».

Le drapeau actuel nous montre quatre lys, sauf que chacun d'eux est isolé dans son carré bleu, qui eux-mêmes sont séparés par d'épaisses bandes blanches. L'image est celle d'un Québec «divisé», et c'est là tout le problème. Il existe à notre avis une manière plus forte et plus simple d'évoquer graphiquement la nation québécoise.

Conceptuellement, la proposition du collectif IQ se présente comme l'unification des quatre morceaux séparés du drapeau actuel en un seul lys plus grand et plus fort.

La croix disparaît au profit du lys, emblème de tous les Québécois. Pour ceux qui voient cette perte d'un mauvais œil, rappelons simplement que le lys à lui seul fut aussi dans l'histoire un symbole de la foi catholique.

Notre proposition s'appuie sur un usage répandu du lys autant chez le gouvernement que chez la population civile. Elle affirme une présence française et laïque en Amérique. Elle participe enfin, à notre avis, à une évolution normale et moderne du fleurdelisé actuel.

Que l'on regarde l'évolution des drapeaux à travers l'histoire du Québec. Jacques Cartier arrive en Amérique avec un drapeau à trois lys. Plus tard, la bannière de Carillon obtient un succès populaire sans toutefois devenir un drapeau officiel. Le fleurdelisé, adopté à l'Assemblée nationale en 1948, en réhabilitant néanmoins le symbole en remaniant les lys vers le haut.

Le collectif IQ propose un «nouveau» symbole identitaire en règle avec l'histoire du drapeau, qui respecte les normes héraldiques, tout en évoquant la nation québécoise avec force. Ainsi, notre drapeau devient un symbole complètement moderne, simplifié au maximum. Il possède dorénavant l'éloquence de certains drapeaux du monde parmi les plus efficaces en matière de communication: celui de la Suisse, du Japon et, disons-le, celui du Canada.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricatures), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma) Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Étienne Plamondon-Emond (communiqué à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéciale (Québec), Monique Bherer (Ottawa) LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire) LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunel, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable) PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Monique Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Laffeur, Claudette Bellevue (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BOURSES

SUITE DE LA PAGE 1

les 10 000 points. Les problèmes américains ne seraient pas complètement sans impact pour l'économie canadienne. «Nous voyons la fin de la récession américaine à l'automne 2008», a écrit l'économiste David Wolf.

L'économie américaine subit présentement les contrecoups d'une déconfiture dans son secteur immobilier, lequel se répercute notamment dans les dépenses de consommation. La croissance est passée de 2,9 % en 2006 à 2,2 % en 2007. Pour 2008, l'OCDE prévoit 2 %.

Pas d'immunité

Merrill Lynch n'est pas la seule à prédire une année incertaine. L'hypothèse selon laquelle l'économie mondiale peut se débrouiller parfaitement bien lorsque le géant américain toussé — hypothèse de ce qu'on appelle le «découplage» — n'est peut-être pas si solide, ont déclaré de leur côté les économistes de la Financière Banque Nationale.

«Pour les investisseurs canadiens, il est significatif que les marchés émergents commencent à sous-performer», ont écrit Clément Gignac et Pierre Lapointe. «Même si le Canada a les bases les plus solides du G7, son marché boursier a récemment suivi de plus près les indices boursiers des marchés émergents, plus que ceux des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie.» Si l'hypothèse du découplage ne tient pas la route, «l'élan des prix des matières premières pourrait fléchir et faire reculer les actions canadiennes».

À Toronto, le sous-indice des métaux et des mines, où loge justement Teck Cominco, est justement celui qui a le plus écopé hier. Il est tombé de 7,6 %. Aucun secteur n'a été épargné. Celui de l'énergie, par exemple, a reculé de 5,7 %. Les technologies de l'information se sont repliées de 4 %, tirées vers le bas par la déconfiture de 7,5 % du poids lourd RIM, fabricant du BlackBerry. Du côté des services financiers, la chute était de 3,9 %.

«On est très proche d'un marché baissier [bear market], que ce soit de manière officielle ou technique», a dit Doug Porter, économiste à la Banque de Montréal, dans une dépêche de Canadian Press.

En parallèle, la Bourse de Toronto a vu l'action de Quebecor World glisser encore plus loin. L'imprimeur, contrôlé par le holding Quebecor de la famille Péladeau, a annoncé hier matin qu'il devait se placer sous la protection des tribunaux contre ses créanciers. Le titre de la compagnie, qui a perdu 99 % de sa valeur en un an, a chuté de 50 % à 17 ¢ sur un très lourd volume de 18 millions d'actions.

Gestionnaire de portefeuille à la firme Claret, Jean-Paul Giacometti a dit que le recul des Bourses présente des aubaines. Certaines actions sont soudainement intéressantes. «Depuis environ une semaine, on achète dans le secteur bancaire», a-t-il dit.

Continuer à contribuer

Pour le commun des mortels, M. Giacometti a dit que les sous-basants ne devraient pas être un frein à la contribution à l'investissement ou aux REER, mais un incitatif à continuer de façon régulière pour profiter d'achats à faible prix. Il a cité en exemple l'année 2003, laquelle a été une excellente année de reprise. L'investisseur moyen, pourtant, s'était retenu, encore échaudé par la mauvaise performance des marchés en 2001 et 2002.

«En investissement, les gens ont tendance à aller jouer dehors quand il fait beau, quand les médias parlent de la Bourse en bien», a-t-il dit. «Or en fait, ils devraient aller jouer dehors quand il pleut, quand on en parle en mal.»

En jetant un coup d'œil aux sous-indices du TSX, dont le recul était généralisé et pas circonscrit à un seul secteur, M. Giacometti en est venu à la conclusion que «ça signifie que le monde est plutôt inquiet». Il a prêté peu d'importance aux hypothèses de certains observateurs selon lesquels la baisse des Bourses à l'échelle mondiale était en fait la démonstration concrète que personne ne croit au plan Bush. Le président veut que le Congrès trouve le moyen de donner un coup de pouce à l'économie américaine. L'information qui circule veut que cette mesure se traduise par des chèques de 800 \$ par personne, ou 1600 \$ par famille, pour un total de 145 milliards \$US.

Ailleurs sur les marchés, la Bourse de croissance TSX, située dans l'Ouest canadien et mettant en vedette des petites sociétés, a elle aussi connu une très mauvaise journée. Elle a plongé de 9 %.

Les observateurs de tous horizons étaient d'avis qu'il faudrait avoir les yeux rivés sur les marchés américains ce matin. Vendredi, après l'annonce du projet du président Bush, les grands indices de Wall Street ont tous terminé en légère baisse, les investisseurs se montrant peu inspirés par les vœux de la Maison-Blanche.

Le Devoir

EN BREF

Le CO₂ en hausse

L'Institut polaire norvégien a annoncé hier avoir mesuré une concentration de dioxyde de carbone (CO₂) de 394 parties par million (ppm) à une station de mesure de ce pays dans la région arctique, une hausse de 1,5 ppm par rapport à d'autres mesures effectuées au début de janvier. En 2006, la concentration de CO₂ atmosphérique se situait à 382 ppm avec une croissance prévue de 2 ppm par année. Pour les chercheurs de la Station Troll, ces données alarmantes reflètent les intenses émissions des systèmes industriels archaïques de la Chine et de l'Inde, où l'Occident a délocalisé une partie de sa production de biens en se donnant l'illusion d'avoir ainsi moins d'impacts sur le climat malgré sa forte consommation. Le même institut a aussi mesuré des taux de mercure élevés dans l'Antarctique. Même s'ils ne représentent que 40 % des taux de l'Arctique, les taux de l'Antarctique sont d'autant plus alarmants, selon les chercheurs, que la production industrielle ne se concentre pas dans cet hémisphère.

- Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

été influencés par trois facteurs majeurs. D'abord, aucun autre pays de l'OTAN ne veut prendre en charge la dangereuse province de Kandahar. Même si le haut commandement de l'OTAN affirme avoir des solutions de rechange si le Canada décide de partir en 2009 comme prévu, la réalité est que les pays ne se bousculent pas pour aller dans le sud de l'Afghanistan.

Ensuite, un départ rapide du Canada contribuerait à affaiblir la coalition internationale en Afghanistan, ce qui ouvrirait la porte à un retour des talibans et de leur allié al-Qaïda. Les camps d'entraînement terroristes reviendraient en force, selon les auteurs du rapport Manley.

Finalement, quitter l'Afghanistan en 2009 serait très dommageable pour la réputation internationale du Canada, qui a fait de cette mission sa principale vitrine mondiale en matière de défense et de géopolitique.

L'ACDI et l'OTAN critiquées

Selon le réseau CTV, le rapport sera d'ailleurs très critique à l'égard de l'OTAN et des alliés du Canada. Plusieurs pays refusent de partager la lourde tâche de

MANLEY

pacifier le sud de l'Afghanistan, ancien fief des talibans. Actuellement, outre le Canada, la Grande-Bretagne, les États-Unis et les Pays-bas subissent les plus violents combats. Le réseau CTV ajoute que l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI), responsable du volet reconstruction, sera aussi sévèrement critiquée pour le peu de résultats obtenus.

De plus, le rapport du groupe de travail présidé par John Manley devrait faire un constat de la situation en Afghanistan. Près de 93 % de l'opium mondial provient de ce pays, ce qui alimente à coups de milliards de dollars la guérilla des talibans. Les attentats se multiplient depuis deux ans. La situation instable à la frontière du Pakistan, là où se cachent les talibans et les terroristes d'al-Qaïda, freine également les progrès en Afghanistan.

Le groupe de travail a consulté des dizaines d'experts et de groupes depuis octobre dernier. Les cinq membres sont aussi allés en Afghanistan et ont discuté de la situation avec les hauts gradés de l'OTAN qui gèrent la mission. Précisons que la majorité des membres du groupe de travail, et au premier chef John Manley, se sont prononcés en faveur de la mission en Afghanistan dans le passé.

Le premier ministre Stephen Harper avait deman-

dé à ce groupe d'examiner quatre avenues possibles pour le Canada en Afghanistan après février 2009.

■ La première option était celle du *status quo*. Les soldats canadiens continueraient donc à former les militaires et les policiers afghans dans la province de Kandahar pour que les militaires canadiens puissent un jour se retirer.

■ La deuxième possibilité consistait à concentrer les efforts canadiens sur la reconstruction à Kandahar. D'autres pays devraient alors prendre la relève afin d'y assurer la sécurité.

■ La troisième option portait sur l'idée d'axer les activités canadiennes de sécurité et de reconstruction dans une région moins instable de l'Afghanistan.

■ La dernière possibilité étudiée par le groupe de travail consistait à retirer toutes les forces militaires canadiennes après février 2009.

Comment va réagir la population canadienne à ce rapport? Le dernier sondage paru dans le *Globe and Mail* du 17 janvier dernier montre que seulement 42 % des Canadiens appuient la mission en Afghanistan. Une proportion qui chute à 29 % au Québec.

Le Devoir

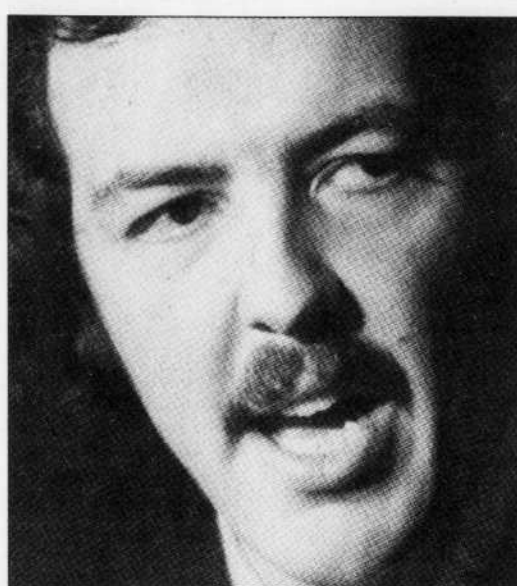
LEMIEUX

SUITE DE LA PAGE 1

idéologues du FLQ, ont été arrêtés à New York lors d'une manifestation devant le siège social de l'ONU. Rapatriés au Canada, ils sont accusés de meurtre en raison de leurs écrits révolutionnaires (c'était avant l'adoption des chartes des droits).

Agé de 25 ans, Robert Lemieux est «déprimé» chez O'Brien, Haume, Hall, Nolan, Saunders et Smythe. D'autant plus qu'il est un indépendantiste de la première heure qui milite au sein du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) de Pierre Bourgault. Il se tourne donc vers l'assistance judiciaire (l'ancêtre de l'aide juridique) pour obtenir des mandats au criminel. Il tombe par hasard sur le dossier de Vallières et Gagnon qu'il accepte de représenter. Le livre de Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, constitue à ses yeux «un chef-d'œuvre de littérature révolutionnaire». Le jeune avocat mène avec succès son tout premier procès politique et il obtient l'acquiescement des deux têtes pensantes du FLQ, ce qui lui vaudra d'être congédié du cabinet O'Brien, Haume, Hall, Nolan, Saunders et Smythe en 1968.

Me Lemieux gagne en notoriété lors de la crise d'octobre 1970, à la suite de l'enlèvement du ministre Pierre Laporte, en agissant à titre de négociateur du FLQ auprès du gouvernement. Il était hors de question qu'il se fasse conduire aux séances de négociation par des policiers de la Sûreté du Québec (SQ). Un jeune reporter judiciaire prometteur, Claude Poirier, devient donc son chauffeur attitré pendant la durée de la crise. La Loi des mesures de guerre, et l'emprisonnement de centaines de militants indépendantistes sans histoire de violence, constitue l'épreuve la plus pénible de sa carrière.



REAL FILION ARCHIVES LE DEVOIR
Robert Lemieux, «homme de principes».

Robert Lemieux a payé un prix pour sa solidarité avec les felquistes. Avec Pierre Vallières, Charles Gagnon, Michel Chartrand et Jacques Larue-Langlois, il est accusé d'appartenance au FLQ et de conspiration séditeuse pour renverser le gouvernement du Canada. À la suite de l'acquiescement de Gagnon et de Larue-Langlois lors d'un premier procès, les accusations contre les trois autres seront retirées au fil du deuxième procès. Me Lemieux défendra par la suite de nombreux membres du FLQ impliqués dans les événements d'octobre 70. «Les juges le haïssaient à mort. Il les avait tous contre lui, à part peut-être un ou deux. C'était un plaideur très humain, très authentique.

LAVIGUEUR

vraiment du peuple) soit présenté, non?»

Portrait de prolétaires

Le sociologue Fernand Harvey, titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture à l'Institut national de la recherche scientifique, se réjouit aussi de ce portrait de groupe avec ouvriers, comme on en trouvait déjà dans *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy. «C'est une famille probablement assez représentative d'une époque révolue de l'est de Montréal», dit le chercheur, lui-même originaire de ce quartier industriel de la ville. «La série nous montre le sort de ceux qui n'ont pas eu cette chance d'étudier. Elle nous rappelle nos racines ouvrières, la fin de l'industrialisation classique, tout un monde qui disparaît avec la classe ouvrière type, modeste mais travailleuse, qui fera place à des gens beaucoup plus pauvres, sans emploi, sur le BS.»

Le professeur note que la télévision a plutôt tendance à ridiculiser les milieux défavorisés. Pour le spécialiste de la culture prolétarienne, *Les Laviguer*, c'est *Les Bougon*, la rapine en moins. Un bel exercice anti-misérabiliste aussi. «Ce sont des anti-Bougon, oui, dans un sens. Mais on peut aussi penser à des personnages de Michel Tremblay. Un drame se joue là aussi, une tragédie grecque où les malheurs s'accumulent et où se vit un choc des univers culturels. Voilà une famille avec ses points de repère de quartier, son mode de vie, sa consommation modeste catapultée dans un univers de surconsommation qui va aboutir à des extravagances, dont l'achat du fameux château, la résidence familiale. Cette histoire signale un déracinement. Elle montre que les liens familiaux, avec la revalorisation de la consommation et de l'individualisme, se sont plus ou moins distendus. L'argent vient briser ce monde et introduire une logique du chacun pour soi. Dans ce sens, c'est une œuvre qui demeure assez près de la réalité.»

Le réel et l'émotion vécue

Le mot est lâché. Mario Clément, directeur des programmes de Radio-Canada prétend dire la vérité avec son œuvre, d'ailleurs sous-titré *La vraie histoire*. «Est-ce qu'on peut corriger l'histoire?», a-t-il demandé au lancement. Il faut réparer l'injustice que nos médias ont créée, je pense que c'est notre job de faire ça.»

La question taraude l'observateur des médias Nicolas Renaud, coéditeur de l'excellente revue en ligne sur les images *horschamp.qc.ca*. Il vient d'y publier une série de trois textes sur les reconstitutions dramatiques d'événements réels, une vague croissante depuis quelques années, au petit comme au grand écran, ici comme ailleurs. La série *Les Laviguer* s'inscrit dans une longue lignée où se croisent des séries sur Félix Leclerc ou René Lévesque, la Crise d'octobre ou Charles et Diana.

«Les rapports que l'on entretient avec la réalité et avec l'histoire, dans notre société comme dans nos fic-

tions, deviennent de plus en plus complexes, dit le médiologue. Surtout quand il est question de l'histoire récente. Trois semaines après la mort de Jean-Paul II, les télévisions proposaient les premiers téléfilms sur sa vie. Pourquoi? De manière cavalière, je répondrais qu'au fond, et paradoxalement, l'histoire, la «vraie histoire» ne nous intéresse pas. On aime s'émouvoir devant des personnages qu'on peut mythifier.»

Critique à coup de marteau, il parle encore du «pseudo-réalisme de l'émotion vécue». Nicolas Renaud s'étonne par exemple de la nécessité de produire de la fiction sur des événements réels. René Lévesque a droit au traitement deux fois par décennie, ou presque. «At-on besoin de connaître les détails de sa vie de couple pour comprendre l'homme politique? Les producteurs misent sur le fait que l'histoire mise en fiction intéresse déjà les téléspectateurs. Il suffit ensuite de formater le réel, de le simplifier et de mettre en branle les codes habituels du succès populaire. La série sur Trudeau multipliait les scènes de sexe. Celle des Laviguer aussi...»

Un coquin de *teleduquebec.ath.ca* fait remarquer que les deux premiers épisodes se terminent sur une baise impliquant l'adolescente déléguée de la famille, la jeune Louise. «On croirait du Réjean Tremblay», note le polisson. La même discussion porte ensuite sur le langage des protagonistes, dont ce cri du cœur lancé par la même Louise (Laurence Leboeuf) quand elle réalise que sa famille vient de décrocher le gros lot: «Ah ben est! d'tabarnac!».

Fort en thème, le spécialiste Renaud distingue la reconstitution ou l'évocation (comme dans un film sur la Conquête) de la dramatisation (comme dans le cas des *Laviguer*). Il s'interroge alors sur l'opportunité de dramatiser ce qui pourrait être documentariste par l'entremise des milliers de mètres d'images d'archives. «Le jeu devient immensément complexe. Dans le cas des *Laviguer*, on veut même renverser l'image offerte par les médias. Je suis prêt à accepter l'idée que la famille a été ridiculisée injustement. Mais prétendre que la fiction nous donnerait, elle, toute la vérité, c'est d'une naïveté crasse. La fiction va au contraire dans un autre extrême, dans les bons sentiments et les clichés.»

Les *Laviguer* ne sont pas seuls tombés dans ce panneau. Notre société rejoue constamment dans l'artifice ce qui s'est réellement produit. Aujourd'hui les *Laviguer*. Et demain? La tragédie de l'École polytechnique? Gilles Vigneault, sa vie, son œuvre? Pierre Bourgault et ses bums? «Au fond, notre culture perd son imagination, constate Nicolas Renaud. La part des scénarios originaux semble de plus en plus faibles. Les écrans pigent dans la réalité, les faits divers, proposent des remakes de série, de films, de jeux vidéo, de bandes dessinées ou de romans graphiques. La fiction ne devrait-elle pas plutôt miser sur le pouvoir et la puissance d'imagination?»

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE UNE

Des niveaux de Canal 10, quoi, la chaîne que devait bien capter la famille avec des oreilles de lapin dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, devenu Ho-Ma, sous les pressions spéculatives des bobos.

Montréal, comme tout le Québec, a bien changé depuis que cet échantillon du *vulgam pecus* a remporté très exactement 7 650 267 \$, le 29 mars 1986, le plus gros lot distribué jusqu'alors par Loto-Québec. Les Laviguer ont ensuite été mangés tout rond par les médias, ridiculisés jusqu'à plus drôle, comme le montre maintenant la fiction en odeur de vérité. Les médias prennent, les médias donnent.

Le rôle néfaste des médias revient comme un leitmotiv sur les blogs surchauffés depuis deux semaines. «Quand je vois les mensonges qu'ont écrits sur eux ces petits journalistes de bas étage pour vendre leurs torchons, je crois que cette famille aurait eu intérêt à prendre immédiatement des mesures légales pour que la vérité soit écrite et non attendre aussi longtemps pour faire éclater la vérité dans une télé-série», écrit un participant aux échanges en ligne de Radio-Canada. Un autre compare les Laviguer à Britney Spears, «elle aussi sans cesse harcelée» par les fouille-merde.

Compassion et réparation

«Je pense en gros que ce téléroman est avant tout une réparation», commente la professeure Lucia Ferretti, de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Spécialiste de l'histoire du catholicisme au Québec, rattachée au centre interuniversitaire d'études québécoises, elle a regardé la fin du premier épisode et tout le deuxième. «Un des membres de la famille a été profondément blessé de la manière dont cette famille est devenue la proie des préjugés de classe. Et il s'est dit qu'il voulait réparation. Après tout, pourquoi pas?», ajoute-t-elle en faisant référence au livre éponyme d'Yve Laviguer qui a servi d'inspiration principale à la minisérie.

Tous les protagonistes du drame ont disparu, tous sauf lui et sa sœur Sylvie. La mère est morte avant de toucher le magot. Louise-la-rebelle est décédée d'une insuffisance cardiaque en 1991, dans la jeune vingtaine. Le père Jean-Guy a succombé à des problèmes respiratoires en 2000. Michel, le plus jeune fils de la famille, s'est suicidé en 2004. La «vraie histoire» est là, dans cet acharnement obstiné du sort qui a tout repris après avoir tout donné.

La professeure Ferretti élargit le problème dans son courriel au *Devoir* au sujet de cet écran cathartique. «Les préjugés de classe sont malheureusement une plaie sociale; les *Laviguer* n'ont pas été les seuls à en faire les frais. Tous les jours, bien des gens en sont victimes. En ce sens, même si la série n'est pas la meilleure qu'on ait vue sur les ondes, ce n'est pas si mal que, pour une fois, un point de vue populaire (au sens de venant

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement
Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
Au téléphone 514-985-3355
Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel
Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, montrer la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.